

Compte-rendu du conseil municipal
réuni le **6 Novembre 2017**

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- 1 Contrats d'assurance des risques statutaires
- 2 Révision des tarifs des concessions de cimetière et columbarium
- 3 Plans définitifs de la salle des fêtes
- 4 Zone de manœuvre militaire
- 5 Questions diverses :
 - Projet de sécurisation du RD60 dans l'agglomération

Par suite à la convocation du 31 octobre 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 6 Novembre 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absents ayant donné procuration : Éric Chicault à Jérôme Sarrazin, Stéphanie Brasseur à Céline Kasperek

M. Christian Lallemand est élu secrétaire de séance.

Contrats d'assurance des risques statutaires

Le conseil municipal, unanime, accepte la proposition du Centre de gestion d'adhérer à la CNP SOFAXIS pour un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de la commune dans le cadre de la gestion du personnel pour une durée de 4 ans à compter du 01 janvier 2018 avec un taux de 4,30 % pour les agents affiliés à la CNRACL et de 1,35 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Révision des tarifs des concessions de cimetière et columbarium

Le conseil municipal, unanime, décide de répercuter la hausse basée sur la moyenne de l'indice du coût de la construction et de la consommation (1,015 %) à compter du 1^{er} Décembre 2017 sur les tarifs des concessions de cimetière qui se décompose ainsi :

	CAVEAU PAR M ²	COLUMBARIUM
pour 15 ans	17,50 €	pas de location
trentenaire	31,50 €	694,00 €
cinquantenaire	44,50 €	891,00 €

Plan définitif de la salle des fêtes

Le Conseil municipal, unanime, approuve la version des plans de la salle des fêtes élaborée le 24/10/2017 par M. Eudes qui a pris en compte les observations émises lors de la séance du 2 octobre 2017. Le chiffrage nous parviendra sous 15 jours à 3 semaines et devrait pouvoir être soumis à la prochaine réunion de conseil.

Zone de manœuvre militaire

Le conseil municipal, émet un avis défavorable (9 voix contre et 3 voix pour) à la création d'une zone de manœuvre permanente au profit du 1^{er} bataillon de chasseurs basé à Mailly-le-Camp suite à la demande faite par le service interministériel de Défense et de protection civile de la Préfecture de la Marne.

Questions diverses :

- Projet de sécurisation du RD60 dans l'agglomération

L'observatoire de la sécurité routière a élaboré un projet de sécurisation concernant la traversée de l'agglomération par le RD 60. Les propositions ont été examinées par les conseillers et feront l'objet d'une présentation à la population lors d'une réunion publique prévue le Vendredi 24 Novembre à 18h à la salle des fêtes.


Tour de table :

- M-J Tronchet a reçu des réclamations de riverains de la rue du canal se plaignant de vitesses excessives des engins agricoles. Par ailleurs, un nouvel arrivant s'étonne de l'interdiction aux agriculteurs. Les conseillers rappellent que l'interdiction fait suite à de mauvais comportements et qu'il existe une entente avec l'Association Foncière pour l'usage du chemin de finage. A défaut, la rue du canal pourrait être placée en impasse.
- La distribution des questionnaires sur les rythmes scolaires de l'année 2017/2018 a débuté aujourd'hui. La commune pourra en avoir le retour du fait de la mention du lieu de résidence.
- C. Tschambser annonce que l'installation du terrain multisports doit commencer le 7 Novembre et sera réalisée en 3 semaines environ.
- C. Fromentin informe le conseil que les plantations aux entrées de Longevas sont en cours de réalisation et que les travaux de dessouchage du P'tit Bois d'Alice sont terminés.
- J. Sarrazin et C. Fromentin se chargent de planifier la réalisation de l'éclairage du terrain de foot en concertation avec les entreprises retenues.

La séance est levée à 22h00

Fait à Moncetz-Longevas le 7 Novembre 2017

Le secrétaire de séance: Christian Lallemand



(affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).